



Association

**CRIIRAD**

Laboratoire

**Commission de Recherche et d'Information  
Indépendantes sur la Radioactivité**

29 cours Manuel de Falla / 26000 Valence / France

☎. 33 (0)4 75 41 82 50 / bruno.chareyron@criirad.org

**COMMUNIQUE CRIIRAD**

**Valence, le 26 octobre 2016 (9h)**

(complément au Communiqué du 25  
octobre)

**Rejets radioactifs GOLFECH**

## **Rejets radioactifs du 19 octobre 2016 à la centrale nucléaire de GOLFECH**

### **Les citoyens ne sont pas correctement informés**

#### **EDF : une communication tardive et a minima**

Un communiqué publié hier **24 octobre 2016** par EDF fait état d'un rejet incontrôlé de produits radioactifs à l'atmosphère. La fuite concerne l'unité n°1 de la centrale nucléaire de Golfech. Elle aurait duré 2 mn et provoqué le dépassement du **seuil d'alerte (4 millions de becquerels par mètre cube)**. Rien n'est précisé : ni le débit du rejet, ni l'activité volumique atteinte, ni la nature des produits radioactifs, ni l'origine du dysfonctionnement, etc.

EDF attend 48h pour déclarer le rejet à l'ASN et **5 jours pour informer le public**. Informer est un bien grand mot. En dépit de ce délai de « réflexion », le communiqué ne contient aucun élément permettant d'apprécier la gravité de l'incident, que ce soit pour les travailleurs ou pour les riverains.

Le secrétariat de la direction de la centrale contacté par le laboratoire de la CRIIRAD en début d'après-midi du 25 octobre à 14H40 n'a pu apporter aucun élément d'information. Un responsable de la centrale devait rappeler d'ici à la fin de la journée pour répondre aux questions, notamment :

- 1 / Composition isotopique des substances rejetées.
- 2 / Débit de rejet, activité volumique du rejet, estimation de l'activité rejetée pour les différents radionucléides.
- 3 / Activité de l'air ambiant dans le BAN lors de l'intervention à l'origine des rejets.
- 4 / Estimation des doses pour les intervenants.
- 5 / Détail des résultats des relevés des sondes gamma en champ proche pendant le rejet.
- 6 / Activité de l'air ambiant en champ proche pendant le rejet.

Le 25 octobre 2016 à 19h, nous n'avons reçu aucune précision. Il sera également nécessaire de préciser l'origine et les circonstances du rejet, sa durée exacte et sa cinétique.

#### **Contrôle de la radioactivité de l'environnement : des retards et des moyennes**

Le service balises de la CRIIRAD a également vérifié le 25 octobre 2016, les informations données par les balises de contrôle de la radioactivité implantées à proximité immédiate de la centrale nucléaire de Golfech (capteurs d'EDF et de l'IRSN). Conclusion : les données disponibles ne permettent pas de répondre aux interrogations sur l'impact sur l'environnement des rejets du 19 octobre : y a t il eu ou non élévation de la radioactivité dans l'environnement ? Si oui à quelle distance et pour quelle durée ?

- Site européen EURDEP <https://remap.jrc.ec.europa.eu/GammaDoseRates.aspx> : pour la journée du 19 octobre 2016, les valeurs de débit de dose ambiant des sondes situées dans l'environnement du CNPE de GOLFECH sont des **moyennes sur la journée**. Il n'est pas possible d'identifier d'éventuelles variations de débit de dose sur une courte durée.
- Site du réseau Téléray, exploité par l'IRSN, <http://teleray.irsn.fr/#mappage> Seules les valeurs de débit de dose instantanées sont indiquées, mais **aucun historique de données** de mesure, notamment pour le 19 octobre, n'est publié.
- Site <https://sws.irsn.fr/sws/mesure/index> géré par l'IRSN. La consultation de ce site ne permet de recueillir aucune information sur les données du 19 octobre 2016 : les dernières données publiées datent du **28 septembre 2016** pour le débit de dose ambiant, du **15 août 2016** pour la radioactivité de l'air (I131 et Cs 137 sur filtre aérosols) et de **juin 2016** pour les eaux de pluie (tritium).
- Site du Réseau National de Mesures : <https://www.mesure-radioactivite.fr/#/> . Les dernières mesures disponibles pour le débit de dose gamma ambiant datent du **1er août 2016** pour les sondes EDF et du **28 septembre 2016** pour les sondes IRSN, etc..

Par ailleurs, les études effectuées par le laboratoire de la CRIIRAD sur le dispositif de surveillance de l'environnement autour d'autres centrales nucléaires EDF montrent que les moyens mis en œuvre ne permettent pas un suivi précis de l'impact des rejets à l'atmosphère. Par exemple, lorsqu'il s'agit d'un rejet de gaz rares et de tritium : ces radionucléides émettent principalement des rayonnements bêta et leur présence est très difficilement mise en évidence par des mesures de débit de dose gamma. Par ailleurs, il ne sont pas captés par les dispositif d'échantillonnage de l'air sur filtre classique, etc..

**Rédaction** : Bruno CHAREYRON, ingénieur en physique nucléaire, directeur du laboratoire de la CRIIRAD et Jérémie MOTTE, ingénieur environnement, responsable du service Balises de la CRIIRAD.

Contact : [bruno.chareyron@criirad.org](mailto:bruno.chareyron@criirad.org)

### Reproduction du Communiqué EDF du 24 octobre 2016

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/centrale-nucleaire-de-golfech/actualites/declaration-d-un-evenement-significatif-pour-l-environnement>

**Titre** : Déclaration d'un évènement significatif pour l'Environnement (Publié le 24/10/2016)

Le 19 octobre 2016, les équipes de la centrale mettent en service, dans le bâtiment des Auxiliaires Nucléaires (BAN) de l'unité de production N°1, un équipement de traitement des effluents liquides issus du circuit primaire. Lors de cette opération, les équipes d'intervention constatent une augmentation de l'activité radiologique mesurée en continu au niveau de la cheminée\* du Bâtiment des Auxiliaires Nucléaires. Une alarme, située en salle de commande, confirme que le seuil réglementaire de rejet à la cheminée (fixé à 4 MBq/m<sup>3</sup>) a été dépassé. L'intervention en cours a donc immédiatement été arrêtée. Ce dépassement de seuil a duré 2 minutes et les balises de surveillance de l'environnement situées en zone nucléaire et autour de la centrale n'ont détecté aucun impact sur l'environnement ni pour le personnel du site.

La direction de la centrale de Golfech a déclaré le 21 octobre 2016 un évènement significatif environnement à l'Autorité de sûreté nucléaire et à la Commission Locale d'Information.